

## Le Cernois Vuillet

Des Loges-dessous nous nous dirigeons contre le Cernois Vuillet. Il y a toute cette vaste combe à traverser, pas loin d'un kilomètre et demi. La marche est rendue difficile par le nombre prodigieux de taupinières, les taupes ayant tout ravagé, et par un vent qui souffle de plus en plus impétueusement. Ce n'est en rien une promenade aisée, mais une épreuve, avec néanmoins l'espoir que la visite du Cernois Vuillet nous récompensera de notre peine !

Nous l'atteignons après une petite demi-heure. Un drapeau suisse flotte au bout d'un mat, annonçant la couleur. Nous voilà donc en terre colonisée !



Couvert de citerne et arrivé à bon port, le Cernois Vuillet, avec ses curieux contreforts positionnés contre le pignon sud-ouest.





Quelques interrogations. Sur la carte nous lisons Cernois Vuillet, sur celle de 1877 Cernois Vieil, et nous nous trouvons maintenant avec le Cernois Dubief ! Situé à 1218 m. d'altitude, alors même que selon la carte, les courbes de niveau, du Cernois-dessous situé à 1155 m, ne pourraient nous amener ici tout au plus qu'à 1160 m, 1170 au maximum. Il y a donc erreur. Quant au nom, probable qu'il évolue au gré des différents propriétaires.





Le chalet, dans son ensemble, est bien tenu. On peut lire sur la pierre de la porte d'entrée : V. M. 1836. Il ne s'agit que d'une reconstruction, puisque le chalet existait déjà en 1785, désigné Cernois par la carte IGN.





Ces Suisses qui montent de la plaine vaudoise. Sur cette coupure de presse nous retrouvons avec émotion feu notre Goudron national, autrement dit Roger Rochat, suiveur de troupeaux patenté. Nul doute qu'il ait participé à de nombreuses montées concernant cet alpage, et que pour les suivantes, il les ait vues de haut !



Jolie petite maisonnette située à proximité même du bâtiment principal.



Et deuxième volet pour découvrir tous les grands rêves de nos Suisses, où les clochettes et les tenues d'armailis sont fort évocatrices.



Un bel arbre, érable ?, et le balancier pour témoigner de la volonté des propriétaires ou des locataires de garder contact avec le genre de vie alpestre que l'on menait autrefois en ces lieux. Au-delà coup d'œil en direction des Loges-dessous. La clairière est vraiment immense, qui doit pouvoir nourrir un troupeau important.



Le pignon côté forêts et l'arrière du chalet ne cassent pas des briques !



Les contreforts vraiment bizarres, et très peu esthétiques, du pignon côté pâturage. Avec le rouge des tôles profilées, à distance, on ne voit que cela et l'on s'interroge.



Ce qui sera bientôt un vestige remarquable de notre civilisation du mazout. Il n'y en aura plus, qu'il y aura encore des alpages !

LE PONT

## **Des vaches pressées d'aller brouter l'herbe des pâturages français**

Par PIERRE BLANCHARD le 30.05.2008 à 16:29

Le troupeau de Philippe Collet a pris le chemin des chalets du Ravier, du Cernois-Dubiez, de la Caille-Bosset, des petites et des grandes Mauves. Cinq fermes du Jura français, situées entre La vallée de Joux et Mouthe (F). Les deux cents bêtes étaient en grande forme vendredi soir. Elles ont gravi les six kilomètres de route qui séparent le village de La Praz au sommet du col du Mollendruz en cinquante minutes. C'est dire que les vaches ont imposé un rythme de marche soutenu à la cinquantaine de personnes qui accompagnaient le troupeau.





FOULE: Chaque année, sur les quais du village du Pont, de nombreux spectateurs attendent le passage du troupeau en marche vers les lieux de pâture français. Vendredi, une quinzaine de musiciens ont fait le déplacement avec leur cor des Alpes. Une buvette et un stand de grillades ont même été dressés devant l'Hôtel de la Truite. LE PONT, LE 30 MAI 2008  
Image: dr

Le troupeau de Philippe Collet a pris le chemin des chalets du Ravier, du Cernois-Dubiez, de la Caille-Bosset, des petites et des grandes Mauves. Cinq fermes du Jura français, situées entre La vallée de Joux et Mouthe (F).

Les deux cents bêtes étaient en grande forme vendredi soir. Elles ont gravi les six kilomètres de route qui séparent le village de La Praz au sommet du col du Mollendruz en cinquante minutes. C'est dire que les vaches ont imposé un rythme de marche soutenu à la cinquantaine de personnes qui accompagnaient le troupeau.

Après une pause bien méritée, les animaux ont poursuivi leur chemin en direction des Charbonnières en passant par le col de Pétra-Félix et le village du Pont. Un public nombreux saluait leur passage. Le bétail a dormi à la frontière. Samedi matin, après un contrôle sanitaire et le passage de la douane, les vaches ont gagné leur lieu d'estivage.

La préparation de la montée représente un énorme travail. Sans le soutien de ses amis, Philippe Collet aurait renoncé à une tradition qui lui tient à cœur. Avec son épouse, qui assume un gros travail d'intendance, il a organisé cette année sa vingt-cinquième montée. Ensonnailler les génisses avec les cloches et les toupins de collection est une tâche délicate, qui prend du temps. L'exercice est parfois périlleux. Les bêtes sont de moins en moins dociles car elles vivent en stabulation libre et n'ont plus l'habitude d'être attachées. Pour cette opération, le bétail a été réuni dans un rural de La Praz. La ronde des camions et des tracteurs a commencé à 7 h, pour prendre fin à l'heure du repas de midi.

Gains réciproques

En signant les premiers accords de pacage franco-suisse dans la seconde moitié du XIXe siècle, les paysans des deux pays ont mis au point un contrat *win-win* bien avant que le management moderne ne donne naissance à cet anglicisme. A l'époque, du côté suisse, le nombre de têtes de bétail croissait, alors que les surfaces consacrées à l'estivage commençaient à s'amenuiser.

Sur territoire français, on recensait alors de nombreux pâturages qui seraient restés en friche si personne n'en prenait soin. C'est ainsi que, des deux côtés de la frontière, les paysans ont reconnu des intérêts convergents. Les premières conventions sur l'exploitation des chalets d'alpage par des Suisses remontent à 1860.

L'accord du pacage franco-suisse, actuellement en vigueur, a été signé en 1912. «Les conditions sanitaires du bétail ont considérablement changé depuis un siècle. Le texte mériterait un toilettage», commente le vétérinaire cantonal, Jacques-Henri Penseyres, venu participer à la fête à titre privé. «Par le biais des accords bilatéraux, nous appliquons au bétail les mêmes règles sanitaires que l'Union européenne, poursuit-il. Les vaches sont contrôlées par le service vétérinaire cantonal dans les 48 heures qui précèdent la montée. Une fiche est établie pour chaque bête. Le dossier informatique est ensuite transféré à l'autorité du département français chargée de la surveillance sanitaire du bétail.» «Entre La Cure et Les Verrières, ce sont 4000 bêtes qui passent la frontière chaque été», explique Daniel Michon président du pacage franco-suisse du Jura vaudois.